

JEAN-CLAUDE KERN ITINÉRAIRE D'UN ENFANT PLACÉ

L'histoire de Jean-Claude Kern pourrait paraître presque banale. Elle est en fait exceptionnelle. À 30 ans, ce jeune ingénieur marseillais a semble-t-il tout réussi, ses études, son métier, sa vie de famille (il est père d'une petite fille de 7 semaines). Il n'est pourtant pas né sous la meilleure des étoiles. Il a à peine six mois lorsque sa mère, une jeune femme dont il dit pudiquement qu'elle "a des difficultés psychologiques", le dépose elle-même, un jour sans doute plus dur que les autres, au domicile de la famille d'accueil qui a déjà la garde de son frère aîné. Né de père inconnu, sa vie commence ainsi, par un abandon. Même si Jean-Claude n'en a pas le souvenir.

Car lorsqu'il évoque son enfance, le jeune homme raconte des journées de pêche, des repas familiaux, des vacances heureuses en Sicile, dans cette ville de Mazara del Vallo, où il retrouvait ses "frères et sœurs" et une flopée de "cousins et cousines". Car Jean-Claude a trouvé sa vraie famille, celle auprès de qui il vivra avec son frère jusqu'à l'âge de 18 ans, chez qui il déjeune depuis tous les dimanches, ces "papi et mamie" aujourd'hui âgés de 80 ans qui l'ont élevé comme si c'était leur enfant.

"Je sais que c'est exceptionnel. Dans ma scolarité, j'ai croisé beaucoup d'enfants placés comme moi. Très peu ont trouvé cette sécurité et cet amour qui m'ont permis de devenir ce que je suis aujourd'hui. J'ai eu cette chance" raconte-t-il. Grandi aux Vieux Cyprès, dans le 13^e arrondissement de Marseille, scolarisé à la Rose, il obtient son Bac STI au lycée Antonin Artaud.

BEAUCOUP D'AMOUR ET DE RESPECT

Enfant de l'ASE* comme on dit, Jean-Claude est suivi par une éducatrice, une psychologue, une assistante sociale. Tous les mercredis, il se rendait au Centre social de La Rose où on l'aidait à faire ses devoirs. À l'âge de 18 ans, il a bénéficié d'un "contrat jeune majeur" qui lui a octroyé une petite allocation pour l'aider à poursuivre ses études : BTS productique mécanique à Jean Perrin, puis licence et Master 2 en sciences industrielles Ingénierie mécanique au sein de l'établissement Unileca au technopôle de Château-Gombert. Un stage dans le secteur aéronautique, puis un poste d'ingénieur mécanique. Le parcours sans faille d'un jeune homme qui aurait sans doute pu tourner autrement s'il n'avait pas croisé la vie de



Photo: J. Herbecq

cette famille d'immigrés siciliens, lui maçon, elle couturière avant d'être assistante maternelle, déjà parents de cinq enfants. "J'ai reçu beaucoup d'amour et de respect, ils m'ont appris qu'en travaillant, on y arrive. Papi a construit leur maison à la Croix-Rouge. On s'y retrouve tous les week-end."

Cet amour lui donne aujourd'hui l'assurance tranquille, la confiance d'un jeune père serein : "Je serais bien incapable de me séparer de ma fille. Non, on ne reproduit pas forcément, c'est même le contraire !"

Comme pour rendre un peu ce qu'il a reçu, Jean-Claude est président de l'Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance** : aides financières, soutien à des projets... "Je ne me serais pas investi dans une autre association" avoue-t-il. Il n'aurait d'ailleurs pas le temps : outre l'entraînement quotidien pour le Marseille-Cassis, il s'apprête à changer de métier. "La technique c'est bien, mais il me manquait le lien social." Il sera professeur de mécanique, enfin il l'espère, le concours est pour bientôt.

I. L.

* Aide sociale à l'enfance

** Adepace13, Cité des associations, BP 237, 93 la Canebière, 13001 Marseille. Tél. 06 63 64 80 20. adepace13@hotmail.fr

L'accueil familial est un moyen de procurer à un enfant, en difficulté dans sa famille, de meilleures conditions pour vivre et grandir en le confiant à une autre famille. Ce mode d'accueil doit offrir à l'enfant chaleur affective, soutien éducatif et sécurité. À ce titre, la famille d'accueil a une place privilégiée et participe pleinement aux missions de l'ASE (l'Aide Sociale à l'Enfance.) Dans le département, 826 assistants familiaux accueillent 1 504 enfants.

les cahiers d'ACCENTS



ACCOMPAGNER L'ADOLESCENCE

© Julia Sapic - Fotolia.com



JEUNESSE, UNE MOBILISATION COLLECTIVE S'IMPOSE !



Photo : J. Manchon

> **MICHEL AMIEL**, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, EN CHARGE DE LA DÉLÉGATION DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI), DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE, ÉVOQUE UN COMBAT INDISPENSABLE POUR NOTRE SOCIÉTÉ.

J'espère que la rentrée, cette année, s'est mieux passée pour de nombreuses familles grâce à la majoration de l'allocation de rentrée scolaire. Pour autant, des voix s'élèvent pour dire combien la jeunesse de notre pays est en souffrance. Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, a dressé récemment un tableau sombre de la situation, avec un taux de chômage des jeunes de 22,7 % soit du double de celui de la moyenne de la population, avec plus de 150 000 jeunes sortant chaque année du système éducatif sans diplôme, avec des conditions économiques de vie très difficiles, un accès au logement quasi impossible, des renoncements aux soins... On est loin de l'image idyllique d'une jeunesse insouciant !

Notre espoir c'est qu'au-delà des mesures d'urgence, comme les "emplois avenir" et le renforcement des postes d'enseignants, le gouvernement puisse construire rapidement avec les acteurs locaux des réponses concrètes en direction des jeunes.

Dans notre département, cette situation préoccupante est aggravée par la grande pauvreté de nombreux quartiers qui s'accompagne de son lot de situations de détresses sociales et familiales.

Dès lors, même si beaucoup reste à faire, il faut se féliciter que le Conseil général ait pu maintenir, voire renforcer, de manière très volontariste

un haut niveau d'actions dans le champ de la solidarité. Cela n'est possible que grâce aux choix budgétaires courageux qui accompagnent l'action médico-sociale du Conseil général.

En effet, le budget annuel de la solidarité dans les Bouches-du-Rhône est un des plus élevés de France et dépasse le milliard d'euros avec une progression de près de 5 % chaque année en raison de la situation de crise que connaît le pays et de l'accroissement de la grande précarité.

Cependant aucune institution ne pourra résoudre seule la question de l'avenir des jeunes, ni l'État, ni les villes, ni les départements et les régions. Ensemble, les responsables politiques doivent construire, dans les territoires, au travers des politiques de formation, de l'emploi, de l'insertion professionnelle, du logement, des transports, de la culture, du sport... une politique de la jeunesse qui prennent en compte toutes les dimensions et exigences du passage à l'âge adulte, qu'il s'agisse de l'accueil - si important - de la petite enfance dans les classes maternelles jusqu'au parcours scolaire au collège et lycée, puis de l'insertion réussie dans la vie sociale et professionnelle.

Le Conseil général, dans les divers champs de ses compétences, y prend toute sa part."

Propos recueillis par la rédaction d'Accents



"LES ADOS FONT FACE À TROIS DÉFIS MAJEURS"

> **GUILLAUME BRONSARD**, PÉDOPSYCHIATRE, DIRIGE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ADOLESCENT ET LES CENTRES MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUES DÉPARTEMENTAUX.

Accents : Quoi de neuf chez les adolescents ?

Guillaume Bronsard : Ils sont confrontés à trois transformations majeures. La première, c'est le divorce de masse qui représente une modification immense des liens familiaux et éducatifs. Les familles monoparentales, des mères le plus fréquemment, sont parfois confrontées à de grandes difficultés. Quant aux familles recomposées, malgré leur image apaisée et gaiement moderne, elles peuvent être un terrain miné. Evidemment, il ne s'agit de dire "c'était mieux avant". Mais il faut prendre la mesure de ces mutations pour mieux les accompagner. Autre transformation, le collège unique. C'est un progrès indiscutable, mais s'il est doté de moyens suffisants et adaptés pour assurer concrètement l'accueil d'une population très diverse. Auparavant, les collégiens étaient des adolescents triés sur leur réussite scolaire et leur comportement adapté au système, honorés d'être désignés comme pouvant poursuivre leurs études.

Quelle est la troisième rupture ?

G. B. : Le changement culturel en cours, qui valorise l'individualisme, la recherche du plaisir immédiat et du confort personnel. Notre tolérance

d'adulte à la violence, au "dérangement" est beaucoup plus faible. Les parents se tournent vers la médecine ou la justice, pour des problèmes que l'on gérait avant en famille ou entre familles et enseignants. Comme le montre Bertrand Rothé, si l'on appliquait le code pénal actuel à "La guerre des boutons", on se retrouverait avec bon nombre de sanctions pénales et des enfants mis en prison.

Dans quels cas faut-il venir vous voir ?

G. B. : La plupart des adolescents, y compris ceux que nous recevons à la demande de leurs parents ou de l'école, sont, "normaux", certes "casse-pieds", opposants, provocateurs, mais l'adolescence est naturellement marquée par le conflit. Bien souvent, il suffit de quelques séances pour dénouer une crise, car seulement 10 % des ados présentent des difficultés sévères ou des troubles. Des professionnels peuvent en effet être nécessaires pour faire le tri entre ce qui relève du conflit naturel et les états pathologiques. Il faut que les parents aient confiance en eux pour rassurer leurs enfants jusqu'à la fin de l'adolescence, comme ils l'ont fait depuis leur naissance, plutôt que d'essayer à tout prix de leur plaire, ou pire de les séduire.



250 000 jeunes
de 10 à 19 ans dans le 13

25 % de la population
des Bouches-du-Rhône
a moins de 20 ans

95 171 familles
monoparentales
(deuxième département français)
soit 17,8 % des familles

32 % des - de 20 ans
sous le seuil de pauvreté
dans les Bouches-du-Rhône en 2010.

JE, TU, ILS DÉCROCHENT

Après l'échec scolaire et la violence, le décrochage scolaire s'est brutalement imposé ces dernières années comme un dossier brûlant pour l'Éducation nationale. Comme pour la société. Des ados d'abord absentéistes, puis décrocheurs et finalement en rupture scolaire : le phénomène progresse. En guise d'explication, la délinquance, la drogue voire les jeux vidéo occupent le devant de la scène médiatique. Quand ce n'est pas la démission parentale qui est stigmatisée, voire la faillite de l'école. Mais le phénomène ne se laisse pas réduire. "Il existe autant de cas que de décrocheurs, chacun demande une réponse personnalisée", affirme Andrée Antolini, directrice du Centre social de Frais Vallon, l'une des chevilles ouvrières d'un programme anti-décrochage autour des établissements scolaires de ce quartier marseillais. Le décrochage peut toucher toutes les familles quel que soit leur niveau social. Mais avec des conséquences catastrophiques en milieu déjà défavorisé car "tout ça est sanctionné par le diplôme du RSA" remarque t-on à Frais Vallon où l'on a la hantise de l'exclusion en boucle. Au plan départemental, l'UDAF 13* vient d'évaluer le taux de collégiens et lycéens "absentéistes" à 6,1 %.

Un chiffre préoccupant et certainement sous-estimé qui justifie la mobilisation en cours des pouvoirs publics.

* Union départementale des associations familiales 13

"À la suite de micro-conflits, des formes de résistances larvées et nombreuses se manifestent chez les élèves. Pas tellement sur le mode de l'affrontement direct, plutôt sur celui de l'esquive et de l'inertie, voire de la dissimulation." Une éducatrice de l'ADDAP 13

EN CHIFFRES

8 000 élèves du secondaire affichent par an un taux d'absence sans justification égal ou supérieur à 11 % de leur temps de scolarité.

3 %, c'est le taux d'absentéisme hors Marseille, (3,5 % dans les collèges, 7,9 % dans les lycées professionnels).

10 % à Marseille (13,7 % dans les collèges et 8,4 % dans les LP).

57,8 % des absentéistes sont des garçons, mais l'écart avec les filles se resserre à Marseille.

42 % ont entre 14 et 15 ans.

Enquête de l'Union départementale des associations familiales 2012.

FRAIS VALLON FAIT LA CHAÎNE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

COLLÈGE, MAIS AUSSI ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES, CENTRE SOCIAL, MAISON DE LA SOLIDARITÉ, ASSOCIATIONS... DANS CE QUARTIER DU 13^E ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE, TOUS SE MOBILISENT POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE.

Frais Vallon, une cité HLM marseillaise et un territoire où vivent près de 6 000 personnes. "Ici, on est loin de la mixité sociale. On est dans une cité pauvre, pas populaire", avertit Andrée Antolini, la directrice du centre social. Niché entre les immeubles, le collège Jacques Prévert fait partie depuis cette rentrée du programme ECLAIR, un dispositif qui vise "la réussite de chaque élève dans un climat scolaire propice aux apprentissages". C'est du lourd, diraient ses 550 élèves.

Cet établissement est "situé en zone sensible/violence", signale une fiche du Rectorat. La même source parle pourtant d'un taux de redoublement comparable au chiffre académique ou national et d'un taux de réussite au Brevet qui progresse et se rapproche maintenant du taux académique. Ce qui n'empêche, comme se plaint sa principale, "l'absentéisme perlé y devient de plus en plus prégnant."

"Vous savez dès que cela ne va pas à l'école, c'est hyper douloureux, catastrophique pour les familles", explique Khadidja Chapuis, responsable de Réseaux 13, une association qui travaille sur la réduction des risques. "L'aspiration logique des familles est que leurs enfants aient une scolarité plus ou moins correcte qui conduise à un travail cor-

rect. Ici, c'est le seul sésame pour sortir de l'inégalité." La clé de la réussite grince souvent. "La question de la violence ou de l'absentéisme s'inscrit dans une liste où figure également celle de l'enfant qui n'a pas pris son petit déjeuner", annonce une assistante sociale. Que faire alors ? "Ces dernières années, les mesures s'empilent sans qu'on perçoive une logique, sinon des résultats", constate la même.

LE RAPPORT PARENTS-ÉCOLE S'EST ÉLARGI

À la MDS (Maison départementale de la solidarité) du Nautile, un bâtiment qui s'enroule comme le coquillage à la sortie de la station du métro Frais Vallon, sa directrice, Martine Prouvèze indique une lueur : "Cela fait des années que nous participons aux cellules de veille du collège et que nous travaillons avec tous les acteurs de terrain à la prévention." Le projet "Ensemble contre le décrochage scolaire" vient de franchir un nouveau palier. "Nous avons étendu le dispositif Vigilance contre le décrochage dès la maternelle. Dans les 4 écoles maternelles et les 3 écoles primaires du territoire, on se réunit régulièrement avec les représentants des établissements." La mise en place d'un accueil collectif des familles et des élèves exclus constitue l'autre versant des mesures du

27 maisons départementales de la solidarité dans le département

Ouvertes au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mardi après-midi où seul l'accueil téléphonique est assuré. Chaque MDS a son territoire d'intervention.

www.cg13.fr



À la MDS du Nautile, on travaille aussi à la prévention

dispositif. "Nous ne nous en sortons qu'à condition d'avoir une action concertée et partenariale, d'établir une chaîne contre les exclusions", souligne la responsable de la MDS. Un avis que partage son homologue du Centre social. "Le maître mot dans l'affaire, c'est le collectif, le réseau. Cela fait longtemps qu'on essaie de travailler avec l'éducation nationale pour anticiper les difficultés." "Sans les parents, notre énergie s'épuise", abonde la principale du collège. La réussite éducative se joue aussi hors de l'école. Tous s'accordent : "Comme pour les incendies, il faut prévenir ou intervenir à la naissance du sinistre." Frais Vallon ne baisse pas les bras.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ADOLESCENT QUAND LA SOUFFRANCE EST TROP GRANDE

Et aussi

Service du Conseil général,
le Centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD)
reçoit les enfants
de 0 à 18 ans, ainsi que
leurs parents. Il a une
mission de prévention et de
soins dans le domaine de la
santé mentale.

Le CMPP est réparti
sur 5 sites marseillais :
CMPP Saint-Barnabé 12°
80, boulevard des Alpes.
Tél. 04 13 31 52 90.

CMPP Marseille 8°
12, rue St-Adrien.
Tél. 04 13 31 54 80.

CMPP Marseille 10°
1, avenue Florian.
Tél. 04 13 31 50 80.

**CMPP Saint-Julien
les Caillols 12°**
40, avenue de la Rosière.
Tél. 04 13 31 50 23.

CMPP Prado-Castellane 6°
Unité bébé,
45, avenue du Prado.
Tél. 04 13 31 53 91.

L'adolescence pose problème à la société. À moins que cela ne soit l'inverse. Les Maisons de l'adolescent ont commencé à se répandre dans l'Hexagone avec le nouveau siècle. Celle des Bouches-du-Rhône figure parmi les premières et les plus importantes quant à l'équipe et les moyens. Pour le Conseil général, elle est un outil de la politique de santé et de protection de l'enfance. La structure, qui siège au 169 rue Paradis, à Marseille, a assuré près de 5 000 consultations l'an dernier. "Nous recevons sans rendez-vous et gratuitement les adolescents de 11 à 18 ans avec ou sans leurs parents, de façon anonyme, pour un premier entretien" détaille Nathalie Bruneau, directrice adjointe de la MDA 13.

Parfois, une banale consultation peut déboucher sur l'enfer. "On a du mal à imaginer la gravité, la souffrance physique, l'auto agression et la violence

que vivent certains adolescents. Les TS (tentatives de suicide) sont pour nous un sujet préoccupant. Et les signes qui les précèdent sont spectaculaires : mutilation, scarification, drogue, alcool..." Mais attention : certaines situations bruyantes et spectaculaires en apparence peuvent se résoudre très simplement en un ou deux entretiens. "C'est cette difficulté de savoir d'emblée si cela est grave ou pas qui nécessite que plusieurs professionnels spécialisés interviennent."

À l'expérience, les équipes de la MDA13 ont structuré leurs interventions en quatre pôles : pédopsychiatrie préventive et sociale pour les adolescents difficiles, évaluation scolaire pour les problèmes d'échecs et de rejet, éducatif quand les règles familiales disjonctent et, enfin, socio-juridique quand les cas relèvent d'un signalement.

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ADOLESCENT - 169, RUE PARADIS,
13006 MARSEILLE. TÉL. 04 13 31 63 40 - mda@cg13.fr



**DÈS LA MATERNELLE,
DÉPISTER
CE QUI PEUT GÊNER
LES APPRENTISSAGES**

Dans les 720 écoles maternelles du département, chaque enfant, âgé entre 3,5 et 4,5 ans, bénéficie d'un bilan de santé global réalisé par les équipes de Protection Maternelle et Infantile (PMI) réunissant médecin, infirmière, orthoptiste... Son objectif est de faire le point sur la santé, les vaccinations, le développement de l'enfant et de repérer précocement les troubles qui pourraient avoir des conséquences sur les apprentissages scolaires. Cette campagne qui mobilise la moitié des forces du service PMI et associe les enseignants, donne des résultats importants. Lors des derniers examens, des troubles du langage ont été repérés chez 18,3 % des enfants, 16,1 % souffraient de troubles de la vision, 13,2 % étaient potentiellement affectés de troubles de la psychomotricité. Pour ce dépistage en maternelle, les médecins PMI utilisent depuis près de sept ans Eval mater (comme évaluation maternelle), une méthodologie développée ici et qui fait aujourd'hui école.



SALON-DE-PROVENCE

"NE JAMAIS LAISSER QUELQU'UN SANS RÉPONSE"

L'ESPACE SANTÉ JEUNES DE SALON-DE-PROVENCE, DEvenu MAISON DES ADOLESCENTS NORD 13, REÇOIT PLUS DE 1 200 JEUNES ET QUELQUE 250 ADULTES PAR AN. TOUS VENUS D'UNE ZONE QUI COURT JUSQU'À ARLES, PORT-SAINT-LOUIS ET CHÂTEAURENARD.

La Maison des Adolescents Nord 13 a été "édifiée" en 2010 sur les solides fondations de l'Espace Santé Jeunes de Salon-de-Provence. À la clé, une zone d'intervention plus vaste, des questionnements et une approche renouvelés : "la déscolarisation, les troubles de comportement, l'addiction à internet... progressent chez les jeunes et nécessitent une approche individualisée mobilisant des professionnels de tous horizons", confie Carmelo Franchina, directeur de la structure. "À plusieurs, on est plus intelligents que seul face à des cas complexes !" L'an dernier, 1 200 jeunes sur les 65 000 à 68 000 jeunes de 11 à 25 ans présents sur la zone ont osé pousser la porte d'un point d'accueil.

REDONNER CONFIANCE

Dans un contexte de restriction du soutien de l'État qui l'a contrainte à réaménager ses horaires d'ouverture, la MDA Nord 13 a pu, heureusement, compter sur l'appui du Conseil général et des communes. "La prévention est indispensable

pour éviter la généralisation d'un mal-être, quel qu'il soit, poursuit le directeur. Il faut accueillir, écouter, prendre du temps, rassurer, puis soigner éventuellement. C'est le seul moyen de peser durablement sur l'amélioration de notre système de santé". En 2011, les actions mises en œuvre ont permis de "toucher" de diverses manières près de 6 100 jeunes sur les conduites addictives, les risques suicidaires, l'hygiène alimentaire, la sexualité, le Sida ou plus généralement les relations filles-garçons ou l'estime de soi. Théâtre, ateliers cuisine, créations artistiques... facilitent la diffusion et la mémorisation des messages et conseils. "Nous essayons de ne jamais laisser un jeune ou un adulte sans réponse à ses interrogations. Nous ne faisons pas de miracle, mais simplement notre boulot pour redonner confiance !" assure Carmelo Franchina.

MDA NORD 13, 94 RUE LABADIE, 13300 SALON-DE-PROVENCE. TÉL. 04 90 56 78 89. ACCUEIL ÉGALEMENT À MIRAMAS, CHÂTEAURENARD ET ARLES.
RENSEIGNEMENTS : www.mda13nord.fr.

JEUNES PRÉCAIRES DU CENTRE DE MARSEILLE : L'ENJEU DE LA SANTÉ

"Nous recevons un public le plus souvent en très grande précarité, isolé, désemparé" confie Émilie Touchot, directrice d'IMAJE Santé, Espace Santé Jeunes du centre-ville de Marseille, fondé en 2001. L'an dernier, l'association a reçu dans ses murs 430 jeunes de 12 à 25 ans et une quarantaine de familles. Les jeunes majeurs constituent 70 % de sa fréquentation. "Un quart d'entre eux se trouve en rupture familiale totale" précise la directrice qui tente, avec ses 8 salariés et l'ensemble de ses partenaires (médecins, psychologues, travailleurs sociaux...), de les "réintroduire" progressivement dans la société, par l'écoute et un accompagnement personnalisé et coordonné sur l'emploi, le logement, l'accès à leurs droits... Depuis peu, IMAJE a dû étendre ses missions pour appréhender une situation nouvelle à Marseille. "Nous sommes confrontés de plus en plus à des jeunes mineurs d'origine étrangère, avec des parcours de vie très compliqués et un état de santé dramatique" note-t-elle.

IMAJE SANTÉ, 35 RUE ESTELLE, 13001 MARSEILLE.
TÉL. 04 91 13 71 87. www.imajesante.fr
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 13H À 19H,
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS.
ENTRETIEN CONFIDENTIEL ET GRATUIT.

